



Problème de service après vente

Par **JCM2207**, le **25/06/2010** à **19:21**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté il y a 2 ans un ULM pendulaire, de marque xx, au revendeur de la marque à St Jean yyyyy. Il s'agissait de sa machine-école qui avait quelques heures de vol. Je devais en prendre livraison après 300 h, ce qui a été respecté, malgré une attente plus longue que prévue. rnrnQuelques heures de vol après la livraison, l'ordinateur de bord a rendu l'ame. Echangé par le vendeur, le second ordinateur n'a, lui aussi, pas fait long feu. Faisant fonctionner la garantie du vendeur tout le tableau de bord a été changé pour un système classique (non électronique).rrnrnDepuis ce changement, mon indicateur de température d'huile donne des valeurs non conforme. Malgré mes différentes réclamations verbales, auprès du vendeur, et du constructeur je n'arrive à savoir la cause du problème (refroidissement trop important ou sonde défailante). rnrnS'il y a un dysfonctionnement de la température d'huile, cela met en danger la longévité du moteur avec les conséquences qu'il est facile d'imaginer. Que dois je faire pour les faire bouger ? et me prémunir en cas de panne sévère ?rrnrnD'autre part je viens, par leur intermédiaire, d'acheter neuve une nouvelle aile, valeur 9.000 €. L'une des pièces de bout d'aile c'est décollée sur le bord de fuite. Je l'ai signalé au constructeur, xxx et au revendeur de la marque, depuis pas de nouvelles. Quelle démarche entreprendre ?rrnrnVous remerciant de vos conseils.rnrnBien à Vous

Par **LeKingDu51**, le **27/06/2010** à **14:19**

Bonjour, rnrnJe vous recommande d'adresser une lettre de mise en demeure au fabricant avec un état des lieux des différents problèmes que vous avez rencontré et la demande de réparation ou de prise en charge.rnrnA défaut, vous serez contraint de les assigner.rnrnCdt